

La Vie de Soues

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS N°66 // JUIN 2018



Éditorial

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) : où en sommes-nous ?

Le projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Soues a été présenté aux habitants de la commune, lors de deux réunions publiques les 27 mars 2017 (diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et 20 mars 2018 (Projet d'Aménagement et de Développement Durable, traduction réglementaire).

Le projet de P.L.U., actuellement en cours de finalisation, sera ensuite soumis au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées en vue d'être « arrêté ». Cette étape est importante car elle marque le début d'une phase de consultations, d'une part, des Personnes Publiques Associées. Il s'agit des partenaires qui ont été associés à l'élaboration du projet de P.L.U. et qui vont rendre un avis sur le document, chacun dans leur domaine. D'autre part, du public, à travers l'organisation d'une enquête publique qui sera conduite par un commissaire enquêteur désigné par le Président du Tribunal Administratif de Pau. Les habitants de la commune seront informés par voie d'affichage et de presse des dates de l'organisation de l'enquête publique et des permanences du commissaire enquêteur afin de le rencontrer.

Ces consultations devraient être programmées pour le 2^{ème} semestre 2018.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de P.L.U. de la commune de Soues, éventuellement modifié pour tenir compte des différentes observations émises par les Personnes Publiques Associées et le public, sera présenté en Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées en vue d'être approuvé. La concertation sur le projet de P.L.U. de Soues est toujours en cours ; nous vous invitons à faire part de vos remarques et suggestions en les inscrivant dans le cahier de concertation laissé à votre disposition en mairie de Soues. Il va nous falloir apprendre, désormais, à modérer notre consommation du sol et de l'espace, en privilégiant, pour les constructions nouvelles, les terrains disponibles en zone urbanisée, afin de préserver les terres agricoles.

Votre Maire
Roger LESCOUSTE



La ZAC du PARC de l'ADOUR, si elle se développe, le fera sans AUCHAN !

Cette fois nous y sommes ! Le Conseil d'État a rejeté le 13 avril dernier, le pourvoi de la Sté Grand Tarbes- Investissement porteur du projet commercial avec notamment un hypermarché à l'enseigne AUCHAN, sur la ZAC dite Séméac-Soues.

C'est une déception pour tous ceux qui avaient misé sur le développement commercial autour de la sortie Est de l'autoroute et, notamment pour SOUES. Les motivations du rejet font notamment état des risques que le projet faisait courir aux commerces des centres villes et pôles commerciaux périphériques ... qui eux peuvent continuer à se développer !

Les mêmes causes n'entraînent pas les mêmes effets, semble-t-il, sur l'ancienne Agglomération tarbaise, entre l'Ouest et l'Est !

Certes, la crise serait passée par là et, avec elle, le développement de l'e-commerce. Mais uniquement donc pour la partie Sud-Est de l'ex-Aglo ? Bizarre quand même !

Bref, Grand Tarbes Investissement et AUCHAN ont jeté l'éponge, confirmant l'abandon du projet à M. le Maire le 4 mai.

Mais, ne désespérons pas ! La Grande Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées reste toujours propriétaire d'un foncier s'étendant sur 80 hectares. De quoi voir venir en quelque sorte. Les questions sont désormais quand et, pourquoi faire ? On nous promet un aménagement progressif : avec qui, à quelles échéances ? Le foncier n'est-il pas disponible ? Pourquoi attendre ?

On nous promet aussi la pénétrante entre le rond-point de l'autoroute et l'usine ALSTOM, afin de desservir la future zone et, délester ainsi la circulation du centre de Soues. Mais là, il faudra faire avec le Département ! En conclusion, qui vivra, verra !

